



## Charte du réseau pour la REcherche sur les Maladies ENTériques à potentiel épidémique en Afrique de l'ouest REMENTA

### 1. Contexte

En janvier 2013, le ministère français des Affaires étrangères (MAE) a développé un « Programme d'Appui à la Recherche en Réseau en Afrique (PARRAF), dont la gestion et la coordination sont assurées par l'Agence Inter-établissements de Recherche pour le Développement (AIRD). L'enjeu de ce programme est, d'une part, de favoriser l'émergence de réseaux de recherche autour de projets fédératifs et régionaux et, d'autre part, de renforcer les capacités de recherche des pays africains les moins développés. Suite à l'appel à projets 2013, sept projets de réseaux ont été retenus, dont le réseau d'excellence pour la recherche sur les maladies entériques à potentiel épidémique dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal), proposé par l'Institut Pasteur de Dakar.

### 2. Finalité et objectifs

La finalité du réseau est de fédérer des institutions nationales de recherche et de santé publique œuvrant dans le domaine des maladies entériques à potentiel épidémique en Afrique de l'Ouest :

- en harmonisant les outils et protocoles pour le diagnostic des maladies entériques existants déjà dans les équipes partenaires ;
- en renforçant durablement les capacités et le transfert de connaissances dans les domaines suivants : bactériologie, virologie et épidémiologie des maladies entériques ;
- en contribuant à une expertise collective dans l'apparition de nouvelles souches, en particulier les souches bactériennes multi-résistantes ;
- en échangeant de l'information et en collaborant à la réalisation de projets de recherche communs.

Dans un premier temps, le réseau se focalisera sur les bactéries suivantes (*Vibrio*, *Salmonella*, *Shigella* et *E. coli* entéropathogènes), les rotavirus et norovirus.

### 3. Composantes du réseau

Le réseau est coordonné par un coordonnateur scientifique, le Professeur Amy Gassama Sow à l'Institut Pasteur de Dakar

Le coordonnateur s'appuie sur un comité de coordination, hébergé à l'Institut Pasteur de Dakar et composé de trois équipes (Bactériologie expérimentale, Épidémiologie des maladies infectieuses, Virologie médicale). Ce comité est en charge de la gestion du réseau avec les missions suivantes : coordination administrative et logistique, contrôle financier et budgétaire, rédaction de rapports d'activité, organisation des ateliers de formations spécifiques et réunions annuelles, diffusion des informations et communication par la mise à jour du site internet dédié au réseau.

Les membres du réseau sont des organisations nationales et internationales, publiques ou privées, impliquées dans la recherche sur les maladies entériques en Afrique de l'Ouest. Ils doivent adhérer aux objectifs du réseau et contribuer à son succès à travers diverses activités : apporter une connaissance ou une expertise scientifiques en matière de recherche sur les pathogènes entériques, fournir des documents techniques ou encore un soutien matériel ou financier, apporter un appui à l'exploitation et de la diffusion des données, et enfin assurer la pérennité du réseau. Chaque institution y est représentée par une personne physique.

Un comité de pilotage est constitué avec d'une part, les représentants du comité de coordination et d'autre part un représentant des institutions membres du réseau (partenaires Sud et Nord). Un président est choisi parmi ces membres et nommé pour la période du financement. Le rôle de ce comité est de conseiller sur les enjeux scientifiques relatifs au diagnostic et à la surveillance des maladies entériques, et de proposer des recommandations afin d'assurer la pérennité et l'extension du réseau. Il peut aussi faire le lien avec d'autres projets de recherche et de potentiels bailleurs de fonds, en particulier lors d'appels d'offres internationaux.

#### **4. Modalités d'adhésion au réseau**

Les conditions requises pour intégrer le réseau et y rester sont les suivantes :

- avoir été invité par le comité de pilotage,
- adhérer aux objectifs du réseau et,
- collaborer dans un esprit de collégialité avec les autres membres du réseau.

Chaque institution membre du réseau reste indépendante et ne cède aucuns droits en y adhérant. L'adhésion est volontaire.

#### **5. Fonctionnement général du réseau**

Les représentants des institutions membres du réseau sont régulièrement invités à faire part au comité de pilotage par courriels de leurs avis, impressions et recommandations concernant le réseau. Ce dernier consigne l'ensemble des contributions et les partage régulièrement avec les membres.

Bien que la responsabilité décisionnelle incombe au comité de coordination, les décisions concernant le réseau sont largement guidées par les opinions et recommandations du comité de pilotage.

Par ailleurs, le comité de pilotage propose des priorités sur les futures activités et projets du réseau, en vue de recherche de financements.

Le comité de pilotage se réunit tous les semestres par téléconférence ou vidéoconférence.

Dans le cadre des mobilités, des conventions bilatérales régissant l'accueil d'un jeune chercheur dans une équipe de recherche membre du réseau, sont établies conformément aux réglementations nationales.

#### **6. Activités du réseau**

- Fournir une plateforme de collaboration et d'échange entre les membres ;
- Participer aux réunions du réseau ;
- Partager les expériences des membres au cours de la mise en œuvre du réseau ;
- Contribuer à la constitution d'une documentation technique, et de protocoles de laboratoire et de méthodes standardisés ;
- Contribuer au renforcement des capacités et au transfert de connaissances dans les domaines de la bactériologie, virologie et épidémiologie des maladies entériques
- Diffuser des informations sur le réseau, publier des résultats, des présentations et des communiqués de presse ;

- Développer et promouvoir une stratégie de pérennisation des acquis du réseau.
- Les travaux et activités du réseau sont gérés par le comité de coordination avec la contribution des membres du réseau.

### **7. Financement des activités du réseau**

Les activités sont financées par le MAE, avec le soutien technique de l’AIRD, dans le cadre du programme PARRAF.

### **8. Gestion de l’information, utilisation et propriétés des données**

L’information collectée dans le cadre du réseau est partagée avec les membres de celui-ci.

Le comité de coordination est responsable de la diffusion des informations et matériels communs au réseau. Il est aussi tenu de transmettre les rapports techniques et scientifiques aux membres du réseau en version électronique.

Les données rassemblées dans le cadre du réseau seront publiées sur un site internet dédié. Compte tenu de leur utilité pour la recherche nationale des maladies entériques, les informations concernant un pays donné peuvent être exploitées par ce pays comme il l’entend, y compris à des fins de publication interne, de présentation scientifique et de publication externe (incluant les revues évaluées par les pairs), à condition de mentionner le nom du réseau et son financement par le MAE.

Les membres reconnaissent qu’une diffusion aussi large que possible de données concernant le poids des maladies entériques en Afrique de l’Ouest constitue en soi un des principaux buts poursuivis par le réseau. Ils acceptent de promouvoir les présentations et publications comportant des données collectées dans le cadre du réseau (résumés de données, données comparatives entre pays, etc.).

Les membres sont encouragés à soumettre des présentations et publications locales au comité de pilotage pour révision, mais ils n’y sont pas formellement tenus. Être membre n’implique en soi aucun droit de figurer parmi les auteurs d’un article relatif au réseau. Les décisions concernant les auteurs d’un tel article sont basées sur des critères standards des journaux indexés.

### **9. Signature**

En foi de quoi, les représentants dûment habilités des soussignées institutions membres, par leurs signatures, se joignent au réseau pour la REcherche sur les Maladies ENTériques à potentiel épidémique en Afrique de l’ouest (REMENTA).

Date :

Nom : .....

Titre : .....

Signature